

DÉLIBÉRATION

N° BS-2018-17

OBJET: Création de servitudes sur le réseau EU existant (Régularisation), renouvelé (Renouvellement), étendu (Extension)

Nombre de membres en exercice : **8**
 Nombre de membres présents lors de la délibération : **8**
 Nombre de membres ayant donné procuration : **0**
 Date de convocation : **18/09//2018**
 Date d'affichage : **18/09//2018**
 Votes contre : **0**
 Votes pour : **8**
 Abstentions : **0**

L'an deux mille dix-huit, le vingt-quatre septembre,

Le Bureau Syndical dûment convoqué, s'est réuni au siège du SETA à Estang sous la présidence de **Madame France DUCOS**,

Secrétaire de séance : **Marie-Ange PASSARIEU**

Membres présents: France DUCOS, Christian DULHOSTE, Patricia FEUILLET-GALABERT, Michel DAYMAN, Marie-Ange PASSARIEU, Philippe SAUQUES, Pascal TROTTA, Claude VETTOR.

Membres absents et excusés : -

Madame la Présidente rappelle que les canalisations, qu'elles soient existantes ou à venir, doivent faire l'objet d'une servitude d'une largeur maximale de 6 mètres dès qu'elles sont situées en terrain privé, ceci afin de garantir :

- La pérennité des réseaux, en empêchant toute construction sur ladite bande,
- L'accès aux services techniques pour prévenir ou réparer tout désordre sur les canalisations et organes associés.

Madame la Présidente propose la constitution de ces servitudes créés par la rédaction d'un acte en la forme administrative et leurs inscriptions au Bureau des Hypothèques compétent.

Après avoir consulté la liste des servitudes à créer, ci-dessous :

COMMUNE DES PARCELLES	N° PARCELLE	PROPRIETAIRES	ADRESSE DES PROPRIETAIRES	Longueur en mètres	Largeur en mètres	Renouvellement (Rn) – Extension (Ex) – Régularisation (Rg)
LE HOUGA	AH15	GALLATO Serge et Nicole	"La Bauge" 32460 LE HOUGA		6	Rn
LE HOUGA	AH370-AH22	BAIA Christelle Edith et WARBURTON Samuel Antoine	10 Place Laurentie 32460 LE HOUGA		6	Rn
LE HOUGA	AH394	EDWARDS Richard Clive	4 Place Laurentie 32460 LE HOUGA		6	Rn
LE HOUGA	AH101- AH196	POUSSADE Raymond Jean et Teresa	1 Chemin de la Poutche - "Les Vignes" 32460 LE HOUGA		6	Rn
LE HOUGA	AD55	FERREIRA JOACHIM Illidio	28 Rue Principale 32460 LE HOUGA		6	Rn
LE HOUGA	AH19	ADPEP32	9 Rue Irénée David 32000 AUCH		6	Rn
LE HOUGA	E286	MOURET Victor Paul René	"Nouau" 32460 LE HOUGA		6	Rn
LE HOUGA	AH150- AH201	CHAILLON Yves Albert Georges et Florence Annie	16 Cité Pierre Sauvage 32460 LE HOUGA		3	Rn
LE HOUGA	AD118- AH66-AH276	LUGARDON Alain Marie Jean	UDAF des Landes – 550 Rue Renée Darriet – BP 149 – 40003 MONT DE MARSAN		6	Rn

Les membres du Bureau décident :

- D'autoriser la création d'une servitude passant sur les parcelles, concernées par les travaux de renouvellement et d'extension du réseau, appartenant à leur(s) propriétaire(s) respectif(s) à titre gracieux,
- D'autoriser la création d'une servitude passant sur les parcelles, concernées par les réseaux existants afin de régulariser les servitudes légales, appartenant à leur(s) propriétaire(s) respectif(s) à titre gracieux,
- D'autoriser Madame la Présidente à signer toutes les pièces relatives à la création et à la publication de ces servitudes,
- De désigner Messieurs Christian DULHOSTE et Claude VETTOR, Vice-présidents, pour représenter le Syndicat lors de la signature des actes en la forme administrative.

Fait et délibéré les jour, mois, et an susdits

La Présidente,
France DUCOS

